



## Pilule d'Or Prescrire 2014

**Rendez-vous le jeudi  
30 janvier 2014  
à Paris**

La Pilule d'Or se déroulera le 30 janvier 2014 de 10 h à 13 h, à l'Espace Saint-Martin, à Paris, en présence de soignants, de patients, de consommateurs, de médias, de responsables politiques et d'institutions de santé, conviés à échanger.

Des rafraîchissements seront servis à l'issue de la manifestation.

Les Abonnés à *Prescrire* sont cordialement invités. Si vous souhaitez recevoir une invitation, d'avance merci d'adresser votre demande à *Prescrire* (à l'adresse [contact@prescrire.org](mailto:contact@prescrire.org)).

**Attention,  
nombre de places limité !**



### **À l'écoute des victimes d'effets indésirables graves de médicaments**

Chaque année, les trois Palmarès Prescrire sont rendus publics lors d'une manifestation annuelle dite "La Pilule d'Or" : Palmarès du médicament, Palmarès du conditionnement et Palmarès de l'information transmise par les firmes à la Rédaction. Cet événement est aussi l'occasion d'explorer une question de santé et de société, au cours d'une conférence-débat.

#### **Une conférence-débat sur le thème du déni sociétal auquel sont confrontées les victimes de médicaments**

*DES* (*diéthylstilbestrol*), *Vioxx*°, *Mediator*°, pilules dites de 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> génération : ces médicaments, parmi d'autres, évoquent des effets indésirables parfois dramatiques à l'échelle individuelle, et sur l'entourage des victimes.

En 2014, en Europe, les victimes d'effets indésirables graves de médicaments continuent à éprouver les pires difficultés pour être reconnues comme telles. Il est temps de prendre conscience du caractère inacceptable de cette situation, et d'agir.

Pour cette nouvelle édition de la conférence-débat de la Pilule d'Or Prescrire, les voix des victimes permettront d'ouvrir le débat, notamment avec les interventions de : Millie Kieve, fondatrice d'April, association britannique de victimes d'effets indésirables psychiatriques de médicaments, et de Sophie Le Pallec, présidente d'Amalyste, association française de conseils et d'aide aux patients victimes des syndromes de Lyell et de Stevens-Johnson. *Prescrire* interviendra aussi sur le sujet.

#### **L'annonce des Palmarès Prescrire 2013**

Le rôle du Palmarès Prescrire du médicament est de mettre en exergue, parmi les médicaments analysés dans *Prescrire* durant une année, ceux qui apportent un véritable progrès thérapeutique, et de valoriser ainsi les firmes qui les commercialisent.

Le conditionnement est un élément de la balance bénéfices-risques des médicaments trop souvent sous-estimé par les firmes et les agences. Le Palmarès Prescrire du conditionnement amène à prendre conscience des dangers, pour les patients, des conditionnements mal conçus (risques d'erreurs liées aux soins notamment). Il permet aussi de valoriser les firmes ayant commercialisé des spécialités dont les conditionnements sont particulièrement bien conçus.

Le Palmarès de l'information met en valeur les firmes qui jouent le jeu de la transparence des données scientifiques et de la qualité de l'information, et signale celles qui s'y refusent (a).

**Prescrire**

a- Les Règlements des Palmarès Prescrire sont consultables sur le site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org)